



AVIS AU PUBLIC

Référence : EAU-AUT-25-0279

Conformément à l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public qu'une **demande d'autorisation** a été présentée à l'Administration de la gestion de l'eau

Demandeur : Monsieur Eric SCHMIT

Objet : 2 forages géothermiques – 33, Montée du Knapp
L-9175 Niederfeulen

Localité : Niederfeulen

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Niederfeulen, le 27 mars 2025

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
le bourgmestre

le secrétaire